



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Blois (41)  
9 place Saint Louis  
41000 Blois

## AVIS DE MARCHÉ

## SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Blois (41).  
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Marché global de performance (MGP) pour la construction d'une salle de spectacle pour la Ville de Blois - Phase candidature.  
Description: Marché global de performance (MGP) pour la construction d'une salle de spectacle pour la Ville de Blois - Phase candidature  
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.  
Procédure accélérée: NON.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 71240000.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Informations complémentaires de la procédure : - Le marché a pour objet les prestations relatives à la construction d'une salle de spectacle pour la Ville de Blois, telles que décrites le programme joint au dossier de consultation des entreprises (DCE). - Le projet associant l'exploitation et la maintenance à la conception réalisation des travaux, ce afin de remplir des objectifs chiffrés de performance, il sera recouru à un marché global de performance (article L. 2171-3 du code de la commande publique). - La procédure utilisée est la procédure avec négociation (articles L. 2124-3 et R. 2124-3-3 du code de la commande publique). - La procédure est décomposée en deux phases distinctes : \* Une phase de candidature au terme de laquelle trois candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; \* Une phase d'offres au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. - Le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre initiale est de trois (article R. 2142-17 du code de la commande publique). - Un jury est désigné par l'acheteur (article R. 2171-16 du code de la commande publique). L'intervention du jury est décrite dans le règlement de la consultation. Conformément à l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales, le titulaire sera choisi par la commission d'appel d'offres du pouvoir adjudicateur. - Une prime d'un montant de 110.000,00 euros HT sera allouée aux trois candidats admis à présenter une offre après remise de leur offre finale, à condition que celle-ci soit conforme aux demandes du pouvoir adjudicateur exprimées dans le DCE de la phase offre. - Aucune autre rémunération que la prime ne sera versée aux candidats dans le cadre de la présente procédure. - Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> - Les compétences obligatoires sont décrites dans le règlement de la consultation.

#### 2.1.3 Valeur

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: - Le marché a pour objet les prestations relatives à la construction d'une salle de spectacle pour la Ville de Blois, telles que décrites le programme joint au dossier de consultation des entreprises (DCE). - Le projet associant l'exploitation et la maintenance à la conception réalisation des travaux, ce afin de remplir des objectifs chiffrés de performance, il sera recouru à un marché global de performance (article L. 2171-3 du code de la commande publique). - La procédure utilisée est la procédure avec négociation (articles L. 2124-3 et R. 2124-3-3 du code de la commande publique). - La procédure est décomposée en deux phases distinctes : \* Une phase de candidature au terme de laquelle trois candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; \* Une phase d'offres au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. - Le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre initiale est de trois (article R. 2142-17 du code de la commande publique). - Un jury est désigné par l'acheteur (article R. 2171-16 du code de la commande publique). L'intervention du jury est décrite dans le règlement de la consultation. Conformément à l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales, le titulaire sera choisi par la commission d'appel d'offres du pouvoir adjudicateur. - Une prime d'un montant de 110.000,00 euros HT sera allouée aux trois candidats admis à présenter une offre après remise de leur offre finale, à condition que celle-ci soit conforme aux demandes du pouvoir adjudicateur exprimées dans le DCE de la phase offre. - Aucune autre rémunération que la prime ne sera versée aux candidats dans le cadre de la présente procédure. - Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> - Les compétences obligatoires sont décrites dans le règlement de la consultation.  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Marché global de performance (MGP) pour la construction d'une nouvelle salle de spectacle pour la Scène Nationale de Blois - Phase candidature.  
Description: Marché global de performance (MGP) pour la construction d'une nouvelle salle de spectacle pour la Scène Nationale de Blois - Phase candidature.

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.  
Classification CPV: 71240000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Place Jean Jaurès, Avenue du Maréchal Maunoury.  
Ville: BLOIS.  
Code Postal: 41000.  
Pays: France.

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 8.

#### 5.1.4 Renouvellement

#### 5.1.5 Valeur

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Autre.

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise.

**Description** : se référer à l'article IV.1 du règlement de la consultation (RC) phase candidature.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Type** : Capacité économique et financière.

**Nom** : Renseignement concernant la capacité économique et financière de l'entreprise.

**Description** : se référer à l'article IV.1 du règlement de la consultation (RC) phase candidature.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

**Description** : Se référer à l'article IV.1 Règlement de consultation (RC) phase candidature.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Nom** : Renseignement concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description** : Se référer à l'article IV.1 du Règlement de Consultation (RC) phase candidature.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 3.

**Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 3.

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation**: 3.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité** :

**Description** : Pour la phase candidature : Se référer à l'article IV.2 du règlement de consultation phase candidature (RC).  
Pour la phase offre : se référer à l'article VII.1 du RC phase candidature..

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 09/12/2024 à 12:00.

Soumission électronique : Requête  
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.  
Variantes : Non autorisée

**Conditions de présentation :**

Informations complémentaires : - Décomposition du marché : se référer à l'article II.4 du règlement de la consultation (RC); - Indemnisation des participants : se référer à l'article II.10 du règlement de la consultation (RC);.

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête  
La commande électronique sera utilisée.  
Le paiement électronique sera utilisé.  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Se référer à l'article II.3 du règlement de la consultation (RC).

**5.1.15 Techniques**

Aucun  
Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Orléans  
**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Blois (41)  
**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Blois (41)  
**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Orléans

**Section 8 - Organisations****8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Blois (41).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21410018200010.  
Adresse postale : 9 place Saint Louis.  
Adresse postale : 9 place Saint Louis.  
Ville : Blois.  
Code postal : 41000.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [marchespublic@blois.fr](mailto:marchespublic@blois.fr).  
Téléphone: +33 254445050.  
Télécopieur: +33 254742369.  
Adresse internet: <https://www.blois.fr>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

**8.2 ORG-0004**

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Orléans.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17450005800022.  
Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie.  
Ville : Orléans.  
Code postal : 45000.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr).  
Téléphone: +33 238775900.  
Télécopieur: +33 238538516.  
Adresse internet: <https://orleans.tribunal-administratif.fr>.

**Section 11 - Informations relatives à l'avis****11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :a78e519f-2a73-455e-81e7-44854d836478  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 23/10/2024 à 12:34.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.